

# **L'Association Canadienne de Curling**

(opérant comme « Curling Canada »)

## **États financiers**

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

---

### **Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2 - 4</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
<b>Information financière supplémentaire (Non audité)</b>	
Tableau des résultats - Saison des Champions	16 - 17

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres de l'Association Canadienne de Curling

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Canadienne de Curling (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



**Renseignements financiers supplémentaires**

Nous n'avons pas audité, examiné ou tenté de vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité du tableau figurant aux pages 16 et 17 des états financiers de l'association.

*BDO Canada S.r.l./LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 30 août 2022

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
État de la situation financière**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2022	2021
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Encaisse	8 526 790 \$	5 773 859 \$
Débiteurs (Note 2)	2 801 855	2 825 538
Charges payées d'avance	393 097	350 490
Prêts à recevoir (Note 3)	28 667	24 500
Placements (Note 4)	1 094 833	1 161 173
	12 845 242	10 135 560
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 5)	1 078 923	1 216 327
Prêts à recevoir (Note 3)	85 500	74 000
	14 009 665 \$	11 425 887 \$
<b>Passifs et actif net</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	2 221 867 \$	829 790 \$
Apports reportés (Note 6)	759 702	2 659 292
	2 981 569	3 489 082
<b>Engagements contractuels (Note 7)</b>		
<b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 078 923	1 216 327
Grevé d'affectations internes (Note 8)	5 453 867	5 453 867
Non affecté	4 495 306	1 266 611
	11 028 096	7 936 805
	14 009 665 \$	11 425 887 \$

Au nom du Conseil:

Amy Nixon

Gouverneur



Gouverneur

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
État de l'évolution de l'actif net**

<b>Pour l'exercice terminé le 30 avril</b>	<b>Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels</b>	<b>Grevé d'affectations internes</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde, début de l'exercice	1 216 327 \$	5 453 867 \$	1 266 611 \$	7 936 805 \$	6 669 565 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(211 649)	-	3 302 940	3 091 291	1 267 240
Acquisition d'immobilisations corporelles	74 245	-	(74 245)	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>1 078 923 \$</b>	<b>5 453 867 \$</b>	<b>4 495 306 \$</b>	<b>11 028 096 \$</b>	<b>7 936 805 \$</b>

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
État des résultats**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2022	2022	2021
	Budget	Effectif	Effectif
	(non audité)		
<b>Produits</b>			
Événements de la Saison des Champions			
Direct (Note 9)	13 015 000 \$	9 803 286 \$	3 356 261 \$
Commandites nationales et locales	4 860 000	5 345 571	3 251 299
Programmes de l'équipe nationale (Note 9)	3 142 000	3 172 064	1 845 913
Fonds de recouvrement de Sport Canada	-	2 126 616	-
Financement de base de Sport Canada	1 263 500	1 263 500	1 263 500
Programmes philanthropiques	734 000	401 040	285 737
Frais de concurrent et d'affiliation	350 000	378 911	62 821
Produits (pertes) sur les placements	-	(55 527)	440 471
Autres	1 007 500	144 834	88 833
Événements non liés à la Saison des Champions	211 000	16 929	65 360
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	158 303	676 709
	<b>24 583 000</b>	<b>22 755 527</b>	<b>11 336 904</b>
<b>Charges</b>			
Événements de la Saison des Champions			
Direct	7 299 000	6 601 122	3 902 231
Événements non liés à la Saison des Champions	1 934 000	2 046 501	214 384
Programmes de l'équipe nationale	3 667 000	3 235 330	1 721 599
Salaires et avantages sociaux	3 569 000	3 250 726	2 815 309
Administration	4 931 000	3 099 992	893 630
Distributions aux associations provinciales membres	1 215 000	817 385	41 683
Programmes philanthropiques	734 000	401 531	285 737
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	220 000	211 649	195 091
	<b>23 569 000</b>	<b>19 664 236</b>	<b>10 069 664</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>1 014 000 \$</b>	<b>3 091 291 \$</b>	<b>1 267 240 \$</b>

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
État des flux de trésorerie**

<b>Pour l'exercice terminé le 30 avril</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 091 291 \$	1 267 240 \$
Élément sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	211 649	195 091
Pertes (gains) non-réalisées sur les placements	102 303	(392 956)
	<u>3 405 243</u>	<u>1 069 375</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	23 683	(1 242 113)
Charges payées d'avance	(42 607)	(204 051)
Créditeurs et frais courus	1 392 077	269 569
Dû aux partenaires	-	(593 235)
Apports reportés	(1 899 590)	1 591 957
	<u>2 878 806</u>	<u>891 502</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Augmentation de placements	(35 963)	(30 741)
Avances de prêts	(30 000)	-
Remboursement des prêts	14 333	12 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74 245)	(19 348)
	<u>(125 875)</u>	<u>(37 589)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>2 752 931</b>	<b>853 913</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>5 773 859</b>	<b>4 919 946</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>8 526 790 \$</b>	<b>5 773 859 \$</b>

---

# L'Association Canadienne de Curling (opérant comme « Curling Canada ») Notes complémentaires

30 avril 2022

---

## 1. Méthodes comptables

**Objectif de l'association** L'Association Canadienne de Curling (« l'association ») est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est une association canadienne enregistrée de sport amateur au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

L'association coordonne les activités et les programmes des amateurs canadiens de curling au niveau national et international.

**Base de présentation** L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations** La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et passifs à la date des états financiers, ainsi que des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations portent sur la durée de la vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels, et la possibilité de recouvrement des débiteurs et des créances douteuses.

**Comptabilisation des produits** L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les ventes de billets, les commandites et les frais de bénévoles sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les produits provenant des services et de marchandise de bar sont constatés lorsque les biens ont été transférés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus du programme philanthropique sont composés de produits provenant des dons et des collectes de fonds et sont constatés lorsque les montants sont reçus ou à recevoir, s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

---

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

---

**1. Méthodes comptables (suite)**

**Comptabilisation des produits (suite)** Les frais de concurrents et d'affiliation sont constatés à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Ils incluent les dividendes et les hausses qui sont réalisées ou non réalisées sur les placements.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'association évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des investissements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

*Coûts de transaction*

L'association comptabilise ses coûts de transaction dans les états des résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées indiquées ci-dessous:

Bâtiment	25 ans
Équipement	3-15 ans
Biens mobiliers	15 ans
Toiture	15 ans

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée indiquée ci-dessous:

Programmation web	5 ans
-------------------	-------

---

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

---

**1. Méthodes comptables (suite)**

<b>Dépréciation des immobilisations corporelles</b>	Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.
<b>Contribution de services</b>	Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'association à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.
<b>Contributions de biens</b>	Les matériaux et services fournis qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'association et qui auraient dû autrement être achetés par l'association sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur est connue.
<b>Apports de Sport Canada</b>	Les apports reçus de Sport Canada sont assujettis à des conditions qui obligent l'association à utiliser les ressources apportées à des fins déterminées. Sport Canada se donne le droit d'auditer les registres comptables de l'association pour déterminer, le cas échéant, les cas dans lesquels les montants imputés aux apports ne sont pas conformes aux conditions convenues, et qui, par conséquent, pourraient être remboursés à Sport Canada. Les ajustements pour les contributions des années précédentes sont enregistrés dans l'année où Sport Canada demande l'ajustement.
<b>Subventions salariales d'urgence du Canada</b>	Le financement reçu du gouvernement du Canada est assujéti à des conditions particulières concernant les revenus et les dépenses du programme applicable. Les registres comptables de l'Association peuvent faire l'objet d'une vérification par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») afin d'identifier, le cas échéant, des montants réclamés qui ne sont pas conformes aux modalités du programme incitatif et qui seraient remboursables à l'ARC.

---

**2. Comptes Débiteurs**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes débiteurs	1 969 822 \$	2 212 272 \$
Subventions à recevoir	253 700	71 200
Taxe de vente à recevoir	578 333	542 066
	<u>2 801 855 \$</u>	<u>2 825 538 \$</u>

---

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

**3. Prêts à recevoir**

	2022	2021
Prêts à recevoir en vertu du programme d'aide au curling, portant intérêt de la moitié du taux préférenciel, venant à échéance entre août 2025 et août 2028.	114 167 \$	98 500 \$
<b>Moins:</b> tranche échéant dans moins d'un an	28 667	24 500
	85 500 \$	74 000 \$

**4. Placements**

	2022	2021
Actions privilégiées	1 037 381 \$	1 139 694 \$
Fonds communs	47 265	2 432
Compte d'épargne	10 187	19 047
	1 094 833 \$	1 161 173 \$

**5. Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrain	66 227 \$	-	66 227 \$	-
Bâtiment	852 600	628 858	852 600	595 536
Équipement	1 397 287	800 920	1 323 041	665 362
Biens mobiliers	90 937	55 643	90 937	52 214
Toiture	104 252	17 155	104 252	12 912
	2 511 303	1 502 576	2 437 057	1 326 024
<b>Actifs incorporels</b>				
Programmation web	175 490	105 294	175 490	70 196
	2 686 793 \$	1 607 870 \$	2 612 547 \$	1 396 220 \$
Valeur comptable nette		1 078 923 \$		1 216 327 \$

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

**6. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des apports affectés reçus au cours de l'exercice considéré mais se rapportent à l'exercice suivant. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Philanthropique</b>		
Solde, au début de l'exercice	416 115 \$	151 793 \$
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	70 093	550 059
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(2 675)</u>	<u>(285 737)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>483 533</u>	<u>416 115</u>
<b>Subventions</b>		
Solde, au début de l'exercice	802 827	102 292
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	63 969	6 140 531
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(802 827)</u>	<u>(5 439 996)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>63 969</u>	<u>802 827</u>
<b>Événements</b>		
Solde, au début de l'exercice	1 438 350	702 500
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	212 200	813 350
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(1 438 350)</u>	<u>(77 500)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>212 200</u>	<u>1 438 350</u>
<b>Événements annulé - Championnat mondial de Curling Féminin 2020</b>		
Solde, au début de l'exercice	2 000	110 750
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(2 000)</u>	<u>(108 750)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>2 000</u>
Solde des apports reportés, à la fin de l'exercice	<u>759 702 \$</u>	<u>2 659 292 \$</u>

---

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

---

**7. Engagements contractuels**

L'association s'est engagée à divers contrats pour les événements de la saison des champions, des parties prenantes, des contracteurs et des consultants de haute performance. Le total des paiements futurs est 2 390 000 \$ au cours des cinq prochaines années:

2023	670 000 \$
2024	610 000 \$
2025	370 000 \$
2026	370,000 \$
2027	370,000 \$

---

**8. Actif net grevé d'affectations internes**

Le Conseil des gouverneurs de l'association a établi une réserve financière à long terme comme protection contre des difficultés financières futures. Le Conseil doit approuver tous les transferts vers, ou à partir, de la réserve à long terme. De plus, 50 % de la réserve ne peut être utilisée qu'avec une résolution par majorité des membres votants du Conseil lors de l'assemblée générale.

La réserve comprenait également un engagement au fond du Programme d'aide au curling (PAC).

---

**9. Produits des programmes de le Saison des Champions et l'équipe nationale**

Les produits des programmes de l'équipe nationale comprennent un montant de 2 187 263 \$ (2021 - 1 658 913 \$) versé par Sport Canada. Inclus dans les événements de la saison des champions - produits directs sont des montants versés par Sport Canada de 415 250 \$ (2021 - 1 198 618 \$) et d'autres organismes touristiques pour un total de 1 750 000 \$ (2021 - 1 000 000 \$).

---

**10. Contributions de biens et de services**

Les charges directes d'aménagements pour les événements de la Saison des Champions incluent des services en nature pour les médias de 398 547 \$ (2021 - nul \$). Les charges pour les événements de la Saison des Champions incluent des biens et services en nature pour des dépenses générales pour les événements de 1 139 930 \$ (2021 - 30 000 \$).

---

---

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Notes complémentaires**

**30 avril 2022**

---

**11. Incertitude liée due à COVID-19**

En raison de la pandémie et les risques sanitaires associés au virus, la Coupe continentale 2022 a été suspendue. Compte tenu de l'incertitude du virus, il est possible que les événements soient suspendus une fois de plus, car le virus menace la capacité de l'Association et du curling dans le monde entier à compétitionner et à pratiquer ce sport dans un environnement sûr.

En outre, si l'impact du COVID-19 se poursuit, il pourrait y avoir d'autres effets sur l'Association, ses bailleurs de fonds, ses membres, ses employés, ses fournisseurs, ses donateurs et ses commanditaires qui pourraient avoir un impact sur le moment et le montant des revenus générés, la capacité de l'Association à mener ses opérations et à accueillir des événements. À l'heure actuelle, l'impact potentiel total de COVID-19 sur l'Association n'est pas connu.

---

**12. Risques et concentrations de risques**

Risque de crédit

L'association est exposée au risque de crédit pour ses comptes débiteurs. L'association évalue, de façon continue, ses créances sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recouvrer et elle constituera une provision appropriée pour créances douteuses le cas échéant.

Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ces instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêts du marché.

Risque de prix autre

L'association est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements pour lesquels la valeur fluctue en fonction du prix du marché. Ce risque est réduit au minimum puisque l'association atténue le risque en investissant dans des actions privilégiées du secteur financier canadien.

Changement de risque

Il n'y a eu aucun changement dans les risques de l'Association par rapport à l'année précédente.

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Tableau des résultats  
Saison des Champions  
(Non audité)**

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022	Brier Tim Hortons Alberta	Coupe Continental Nouveau Brunswick (annulé)	Évènements centre-ville d'Alberta	Pré-essais de Curling Home Hardware Alberta	Tournoi de Coeurs Scotties Ontario	Essai de Curling Tim Hortons Saskatchewan	Championnat Mondial de Curling Féminin BKT Tires & OK Tire Colombie- Britannique	Total
<b>Produits</b>								
Commandites et subventions	1 702 779 \$	- \$	242 524 \$	- \$	396 876 \$	1 704 062 \$	785 363 \$	4 831 604 \$
Billets	1 562 716	-	-	-	-	1 747 750	551 074	3 861 540
Services de bar	242 527	-	-	-	-	189 039	87 516	519 082
Vente de marchandises	54 340	-	-	-	27 876	45 000	22 857	150 073
Frais de bénévoles	30 800	-	-	-	300	29 300	19 300	79 700
Autres produits	75 017	-	-	20 000	207 183	52 674	6 413	361 287
	<b>3 668 179</b>	<b>-</b>	<b>242 524</b>	<b>20 000</b>	<b>632 235</b>	<b>3 767 825</b>	<b>1 472 523</b>	<b>9 803 286</b>
<b>Charges</b>								
Administration	302 189	95 894	9 097	31 521	243 540	294 745	259 527	1 236 513
Services de bar	240 762	-	-	-	37 898	312 096	89 248	680 004
Aménagements	437 473	-	-	74 647	163 383	228 336	140 104	1 043 943
Accueil	774 078	12 285	-	194 390	529 389	421 673	229 657	2 161 472
Médias et publications (recouvrement)	18 235	-	(2 138)	11 600	14 149	16 342	20 793	78 981
Réalisation sur contrats de commandites	61 548	-	18 686	31 260	45 336	8 837	37 631	203 298
Billets	279 626	9 489	-	-	163 555	416 925	143 013	1 012 608
Bénévolats	38 887	534	111	-	49 093	45 406	45 280	179 311
	<b>2 152 798</b>	<b>118 202</b>	<b>25 756</b>	<b>343 418</b>	<b>1 246 343</b>	<b>1 744 360</b>	<b>965 253</b>	<b>6 596 130</b>
<b>Distributions</b>								
Associations provinciales membres (recouvrement)	(1 157)	-	-	-	-	-	6 149	4 992
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 516 538 \$</b>	<b>(118 202) \$</b>	<b>216 768 \$</b>	<b>(323 418) \$</b>	<b>(614 108) \$</b>	<b>2 023 465 \$</b>	<b>501 121 \$</b>	<b>3 202 164 \$</b>

**L'Association Canadienne de Curling  
(opérant comme « Curling Canada »)  
Tableau des résultats  
Saison des Champions  
(Non audité)**

<b>Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022</b>	<b>Évènements centre-ville d'Alberta</b>
<b>Produits</b>	
Commandites et subventions	3 065 083 \$
Autres produits	291 178
	<b>3 356 261</b>
<b>Charges</b>	
Administration	805 042
Aménagements	1 076 995
Accueil	1 861 149
Médias et publications	55 999
Réalisation sur contrats de commandites	80 298
Bénévolat	22 748
	<b>3 902 231</b>
<b>Distributions</b>	
Associations provinciales membres	41 683
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(587 653) \$</b>